

## H9 - NOUVEAUX RAPPORTS DE PUISSANCE ET ENJEUX MONDIAUX DEPUIS LES ANNÉES 1990

Séance 1 : 1 heure

### Introduction

Doc. vidéoprojeté : « Soldats américains au Koweït pendant la première guerre du Golfe (1991) »  
Doc. vidéoprojeté : « Greta Thunberg défend la lutte contre le réchauffement climatique à l'ONU »

- En 1991, la fin de la confrontation de la Guerre froide laisse espérer un monde pacifié. Mais rapidement, les premiers conflits apparaissent, comme la première guerre du Golfe (1990-1991).
- Dès les années 1990, de nouveaux rapports de puissance (rapports de force entre des pays capables d'exercer leur influence sur d'autres pays) apparaissent : les États-Unis s'affirment comme l'unique superpuissance du monde de l'après-Guerre froide. Cependant, cette superpuissance est bientôt concurrencée par la Chine ou la Russie. Elle est aussi violemment contestée par le terrorisme islamiste : le monde est donc confronté à de nouveaux enjeux comme le réchauffement climatique.
- **Problématique : Pourquoi la fin de la Guerre froide ne s'est-elle pas traduite par un apaisement durable des relations internationales après 1991 ?**

### I. L'ordre états-unien dans un monde unipolaire : 1991-2001

#### A. L'hyperpuissance des États-Unis après 1991

Doc. vidéoprojeté : « Le Moyen Orient en 1990-1991 »

Doc. vidéoprojeté : « Les États-Unis face à l'invasion du Koweït »

Consigne : Analysez le second document pour expliquer les arguments avancés par le président George H. Bush afin d'intervenir en Irak et pour présenter le « nouvel ordre mondial » voulu par les États-Unis à partir de 1990/1991.

#### Point méthode : Analyser un texte en histoire

- débiter par citer des extraits du texte (entre guillemets)
- mobiliser des connaissances du cours : événements, personnages, notions...
- critiquer le document : donner ses intérêts et ses limites

• Le système bipolaire sur lequel reposait l'équilibre du monde pendant la Guerre froide disparaît en 1991 avec la disparition de l'URSS. Les États-Unis accèdent au statut d'hyperpuissance (expression de l'ancien Ministre français des affaires étrangères Hubert Védrine désignant un pays dont la puissance s'exerce dans tous les domaines et n'est confrontés à aucun concurrent) dans un monde unipolaire (organisation de la planète autour d'un seul pôle de puissance). En 1991, avec l'accord du Conseil de sécurité de l'ONU, ils prennent la tête d'une coalition internationale pour faire la guerre à l'Irak de Saddam Hussein qui a envahi le Koweït. Cette « première guerre du Golfe » (1990-1991) montre leur supériorité militaire mais aussi leur attachement au multilatéralisme (politique étrangère d'un État qui tient compte de l'avis des autres États et des institutions internationales dans ses interventions extérieures).

Doc. vidéoprojeté : « Une poignée de main historique (Washington, 13 septembre 1993) »

Doc. vidéoprojeté : « Israël et les territoires palestiniens après les accords d'Oslo »

• Après 1992, sous la présidence de Bill Clinton (1993-2001), les États-Unis assument le rôle de « gendarmes du monde ». Ils cherchent à élargir le cercle des nations démocratiques en multipliant les interventions armées contre les dictatures (Somalie en 1992-1993, Haïti en 1994) et jouent un rôle d'arbitres dans les conflits régionaux : grâce à Bill Clinton, l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et l'État d'Israël signent les Accords d'Oslo en 1993. Ils marquent le début d'un processus de paix israélo-palestinien et créent une Autorité palestinienne sur une partie des territoires occupés par Israël (Cisjordanie, bande de Gaza).

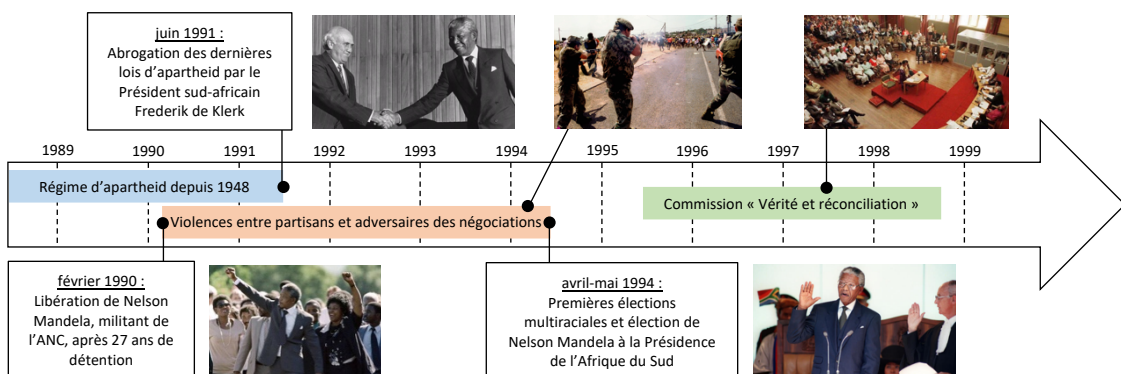
## B. Les progrès de la démocratie après 1991

**Point de passage et d'ouverture 1 : « La fin de l'apartheid en Afrique du Sud » (pages 284-285)**

**Consigne :** À l'aide des documents du dossier pages 284-285, construisez une frise chronologique montrant comment les Sud-Africains mettent fin à l'apartheid.

- En Afrique du Sud, le régime d'**apartheid** (politique de séparation des « races » mise en place en 1948) est affaibli par une lutte menée par l'**ANC** (pour *African National Congress*, c'est-à-dire le parti sud-africain luttant contre l'apartheid), par les condamnations de l'ONU et par les sanctions économiques des partenaires du pays (États-Unis, Europe de l'Ouest, Japon). En **1991**, Frederik de Klerk met fin à l'apartheid et, en **1994**, les premières élections multiraciales permettent à **Nelson Mandela** de devenir le **premier Président noir d'Afrique du Sud**.

### La fin de l'apartheid en Afrique du Sud (1990-1998)



**Doc. 1 pages 280-281 : « Vers un nouvel ordre mondial ? »**

**Doc. vidéoprojeté : « La célébration de la réunification allemande le 3 octobre 1990 »**

**Doc. vidéoprojeté : « Les opérations de maintien de la paix de l'ONU »**

- En Europe, la disparition du « rideau de fer » et l'effondrement des régimes communistes permettent le rapprochement entre l'Europe de l'Est et l'Europe de l'Ouest, symbolisée par la **réunification de l'Allemagne** le **3 octobre 1990**. Une vague de démocratisation touche l'Amérique latine parce que les États-Unis cessent de soutenir des régimes autoritaires.
- Longtemps paralysée par le veto des deux Grands, l'ONU peut enfin jouer pleinement son rôle : entre 1988 et 1993, elle lance plus d'opérations que pendant les quarante années précédentes. Elle gère l'accession de la Namibie à l'indépendance en 1990, elle autorise l'intervention armée de la coalition internationale menée par les États-Unis contre l'Irak (1991).

## C. Les grands conflits de l'après-Guerre froide

**Doc. 1 page 286 : « La guerre en ex-Yougoslavie (1991-1999) »**

**Doc. 4 page 287 : « Le nettoyage ethnique en Bosnie »**

**Doc. 2 page 287 : « Le rôle de l'ONU en question »**

**Doc. 3 page 287 : « Les accords de Dayton (1995) »**

- En Europe de l'Est, la fin des régimes communistes libère les revendications nationalistes. À partir de 1991, les différentes nationalités de Yougoslavie proclament leur indépendance mais la Fédération yougoslave, dominée par les Serbes, s'y oppose. Entre **1992 et 1995**, des **guerres en ex-Yougoslavie** s'accompagnent d'opérations de **nettoyage ethnique** (politique délibérée menée par un groupe ethnique pour chasser par la violence et la terreur les autres populations d'un territoire qu'elle convoite) et de nombreux massacres (comme à Srebrenica en 1995) ordonnés par **Slobodan Milošević**, le président serbe. L'Union européenne et l'ONU sont impuissantes à pacifier la région ; c'est l'intervention militaire de l'OTAN qui met fin à la guerre de Bosnie en **1995** : sont alors signés les **accords de Dayton**.

Doc. 2 page 281 : « Les conflits dans le monde depuis 1990 »

Doc. 1 page 288 : « Diffuser la haine raciale »

Doc. 3 page 289 : « Un lieu d'extermination »

Doc. 4 page 289 : « Un génocide planifié »

- Les **conflits intra-étatiques** (conflits qui se produisent à l'intérieur des frontières d'un État, entre plusieurs groupes ou entre un groupe et l'armée régulière) se multiplient dans le monde : ils étaient 3 en 1990 contre 18 en 2018. Dans la même période, les **conflits interétatiques** (conflits qui ont lieu entre deux pays) sont minoritaires : leur nombre reste à 2.
- En **1994**, un **génocide au Rwanda** a lieu. Suite à un attentat contre le président rwandais, les extrémistes Hutu prennent le pouvoir : **Jean Kambanda**, Premier ministre du pays, ordonne l'extermination des Tutsi et des Hutu modérés en profitant d'un manque d'action de la communauté internationale (l'ONU, l'Union européenne...). Le **génocide** (élimination physique intentionnelle, totale ou partielle, d'un groupe national, ethnique ou religieux) des Tutsi, massacrés à coup de machette, fait plus d'un million de morts en moins de trois mois.

## II. Les désordres au sein d'un monde multipolaire depuis 2001

### A. Le développement du terrorisme islamiste

• Dans les années 1990, les États-Unis doivent faire face à la nouvelle menace du **terrorisme islamiste** (usage de la violence visant à créer un climat de terreur pour imposer l'islam comme le fondement idéologique de la vie politique et sociale d'un pays) comme les attentats perpétrés contre les ambassades des États-Unis du Kenya et de Tanzanie en 1998. Ces attentats sont une manifestation radicale de l'anti-américanisme qui règne dans les pays musulmans.

**Point de passage et d'ouverture 2 : « Le 11 septembre 2001 » (doc. 5 page 291)**

**Consigne :** À l'aide du dossier pages 290-291, vous rédigerez un texte montrant pourquoi les attentats du 11 septembre 2001 sont révélateurs d'un monde déstabilisé.

• Le **11 septembre 2001**, les **attentats d'Al Qaïda aux États-Unis** frappent deux lieux symboliques de l'hyperpuissance états-unienne : les tours jumelles du World Trade Center à New York et le Pentagone à Washington D.C. Dirigée par **Oussama Ben Laden**, **Al Qaïda** plonge les États-Unis et le monde dans un état de choc : les quatre avions détournés font plus de 3 000 morts.

Doc. vidéoprojeté : « Le Moyen Orient : conflits et enjeux »

Doc. vidéoprojeté : « George W. Bush justifie l'intervention américaine en Irak »

Doc. vidéoprojeté : « La France s'oppose à la guerre en Irak »

• Le président des États-Unis **George W. Bush** (2001-2009) décide alors d'attaquer les pays qui abritent les terroristes. En 2001, avec l'accord de l'ONU, les États-Unis envahissent l'Afghanistan qui accueille les bases d'entraînement d'Al Qaïda et qui cache Oussama Ben Laden. En 2003, sans avoir obtenu l'accord de l'ONU parce que certaines puissances européennes s'y opposent (France notamment), ils attaquent l'Irak de Saddam Hussein qu'ils accusent à tort de soutenir le terrorisme islamiste et de fabriquer des armes de destruction massive (guerre d'Irak). Cette intervention qui relève de l'**unilatéralisme** (politique extérieure d'un État qui ne tient pas compte de l'avis des autres États et de ceux des institutions internationales). Mais ces guerres ne parviennent pas à détruire les réseaux terroristes et à apporter la paix dans les pays occupés.

### B. La multiplication des guerres asymétriques

Doc. vidéoprojeté : « Le retrait d'Irak des troupes US »

Doc. vidéoprojeté : « Troupes américaines en Afghanistan »

Doc. vidéoprojeté : « Attentats à Madrid (mars 2004) »

Doc. vidéoprojeté : « Attentats à Londres (juillet 2005) »

Doc. vidéoprojeté : « Le Moyen Orient : conflits et enjeux »

• S'ils obtiennent des victoires rapides, les États-Unis ne parviennent pas à pacifier les pays qu'ils occupent (Afghanistan, Irak). Ils y mènent des **conflits asymétriques** (conflit opposant des forces aux moyens militaires inégaux) contre de petits groupes armés, sans réussir à empêcher la guerre civile qui gangrène ces pays. Le président **Barack Obama** (2009-2017) retire les troupes états-uniennes d'Irak en 2011 et d'Afghanistan à partir de 2014.

• Les attentats terroristes islamistes se multiplient dans le monde : **attentats à Madrid en mars 2004**, **attentats à Londres en juillet 2005**... En 2014, l'organisation terroriste **État islamiste** (organisation terroriste islamiste ayant créé un État dans le Nord de la Syrie et de l'Irak) ou *Daech* voit le jour. Sa localisation lui donne d'importantes ressources, liées aux hydrocarbures, pour financer le terrorisme islamiste international (**attentats à Paris en janvier et en novembre 2015**). Les armées syriennes et irakiennes luttent contre *Daech*, aidées par une coalition internationale (États-Unis, France, Russie, Turquie...) : il s'agit d'un conflit asymétrique car les combattants de *Daech* sont difficilement identifiables, cachés au sein des populations civiles. De plus, les moyens militaires déployés par les Occidentaux sont nettement supérieurs à ceux mobilisés par les forces de *Daech*, ce qui explique la chute de son dernier bastion en 2019 mais pas sa disparition (car le mouvement terroriste perdure au Moyen Orient).

### C. La montée des tensions entre puissances

Doc. vidéoprojeté : « Chine et États-Unis : le rapport de forces »

Doc. vidéoprojeté : « Les tensions entre Poutine et Obama (2014) »

Doc. vidéoprojeté : « Le conflit en Ukraine, entre Union européenne et Russie »

Doc. vidéoprojeté : « Le Moyen Orient : conflits et enjeux »

- Poussées par une forte croissance économique, des puissances économiques comme la Chine, l'Inde et le Brésil, cherchent à étendre leur influence à l'échelle continentale et mondiale : ce sont les **puissances émergentes** (pays en développement dont la croissance économique rapide s'explique par une bonne intégration à la mondialisation et ayant une capacité d'influence en termes économiques, commerciaux et diplomatiques). La Chine, qui devient la deuxième puissance économique mondiale en 2010, veut aussi jouer un rôle mondial : le président chinois **Xi Jinping**, au pouvoir depuis 2013, a baptisé cette politique le « Rêve chinois ». La Russie de **Vladimir Poutine** retrouve aussi une place de premier plan dans les relations internationales. Après 2003, ces deux puissances s'opposent fréquemment aux États-Unis au Conseil de sécurité de l'ONU, notamment suite à l'**annexion de la Crimée en mars 2014**. Le monde est devenu un **monde multipolaire** (monde qui est organisé en fonction de plusieurs pôles de puissance).
- Le Moyen Orient, riche en hydrocarbures, est le théâtre de rivalités croisées entre plusieurs puissances régionales (comme l'Arabie Saoudite, la Turquie ou l'Iran) et mondiales (comme les États-Unis ou la Russie). En 2014, la Russie mène sa propre intervention pour détruire *Daech* mais aussi pour soutenir son allié dans la région, le dictateur syrien Bachar el-Assad.

### III. La gouvernance mondiale face aux défis contemporains

#### A. Les difficultés de la justice internationale

Doc. vidéoprojeté : « L'organisation de la justice internationale »

Doc. vidéoprojeté : « La Cour pénale internationale »

- La Cour internationale de Justice avait disparu pendant la Guerre froide (les derniers procès étaient ceux de Nuremberg et de Tokyo pour juger les criminels de guerre nazis et japonais). Dans les années 1990, l'ONU met en place des **tribunaux pénaux internationaux** (tribunaux temporaires destinés à juger les auteurs de génocides, de crimes de guerre et/ou de crimes contre l'humanité). Les deux premiers tribunaux mis en place sont le **TPIY en 1993**, afin de juger les crimes perpétrés en ex-Yougoslavie, et le **TPIR en 1994** pour juger le génocide au Rwanda. Ces tribunaux jugent les **crimes de guerre** (violation du droit de la guerre) et les **crimes contre l'humanité** (violation délibérée des droits fondamentaux d'un groupe d'individus inspirée par des motifs politiques, philosophiques, raciaux ou religieux). Le TPIY a jugé et condamné le président serbe **Slobodan Milošević** ; le TPIR a jugé et condamné **Jean Kambanda**, Premier ministre du Rwanda au moment du génocide.
- En **1998**, l'ONU décide la **création de la CPI** ou **Cour pénale internationale** (tribunal permanent destiné à juger les décideurs ou les auteurs de crimes de guerre ou de crime contre l'humanité). Composée d'un Président, d'un Procureur et de 18 juges, son siège se trouve à La Haye, aux Pays-Bas. Bien que 124 pays aient signé le statut de Rome qui lui donne naissance, la Cour pénale internationale souffre du manque de coopération de nombreux États.

#### B. La gestion des réfugiés et des déplacés

Doc. vidéoprojeté : « Les réfugiés et les déplacés dans le monde (1996-2018) »

Doc. vidéoprojeté : « Les pays d'émission et de réception des réfugiés dans le monde »

Doc. vidéoprojeté : « Nombre de réfugiés climatiques d'ici à 2050 »

Doc. vidéoprojeté : « Personnes déplacées à cause de catastrophes naturelles, 2008-2017 »

- Les **réfugiés** (personnes ayant fui leur pays à cause d'un conflit ou de persécutions) et les **déplacés** (personnes déplacées vers d'autres régions au sein de leur propre pays à cause d'un conflit ou de persécutions) sont de plus en plus nombreux dans le monde depuis les années 1990. Le **Haut Commissariat aux réfugiés** (organisation de l'ONU créée en 1945 pour venir en aide aux réfugiés et aux déplacés et les réinstaller sur leur terre d'origine) coordonne l'action internationale pour les protéger les assister les ramener chez eux quand cela est possible. Mais, compte tenu de l'ampleur de sa tâche, les moyens du HCR sont nettement insuffisants.
- Depuis les années 2000, une nouvelle catégorie de réfugiés a fait son apparition et leur nombre progresse : ce sont les **réfugiés climatiques** (personnes ayant fui leur pays/région suite à une rupture environnementale : survenue d'une catastrophe, disparition de ressources...). L'ONU prévoit entre 31 et 143 millions de réfugiés climatiques dans le monde en 2050.

#### C. La gestion des crises climatique et sanitaire

Doc. vidéoprojeté : « Les grands accords internationaux sur le climat »

Doc. vidéoprojeté : « Greta Thunberg à Paris le 22 février 2019 pour la Marche pour le climat »

- Les problématiques environnementales se sont imposées dans le débat public au cours des années 1990. Le défi du réchauffement climatique nécessite une véritable coopération multilatérale que l'ONU cherche à renforcer en organisant de grands sommets internationaux sur le climat, les « Conférences des parties » (ou COP). En **2015**, la **COP21** débouche sur l'accord de Paris par lequel 195 pays s'engagent à limiter leurs émissions de gaz à effet de serre. En 2017, les États-Unis de **Donald Trump** se retirent de l'accord. Pourtant, jamais la société, en particulier la jeunesse, n'a été aussi mobilisée : en témoigne la « Marche mondiale pour le climat » en 2019 et l'action menée par la jeune militante écologiste suédoise **Greta Thunberg** : elle est invitée à l'ONU pour évoquer le réchauffement climatique et interpelle les dirigeants des États.

Doc. vidéoprojeté : « Diffusion et évolution des cas de Covid-19 dans le monde »

Doc. vidéoprojeté : « Face au coronavirus, la coordination internationale fait défaut »

- En 2020, avec la pandémie (épidémie présente sur une large zone géographique) de Covid-19, apparue à Wuhan en Chine et qui s'est diffusée à l'échelle mondiale, l'humanité s'est trouvée confrontée à un nouveau défi, sanitaire celui-ci. Les États ont pris chacun leurs mesures afin d'enrayer la propagation de l'épidémie et de l'éradiquer. Mais aucune coopération internationale n'a réellement été mise en œuvre malgré les alertes et les recommandations de l'OMS (organisme dépendant de l'ONU créé en 1948 chargé des questions de santé publique).

### **Conclusion**

- Loin de mettre en place un monde uni et pacifié, la fin de la Guerre froide débouche sur un monde instable. À partir des années 1990, le monde se caractérise par de nouvelles formes de conflits comme l'essor du terrorisme islamiste, des guerres civiles et des guerres asymétriques. Il se manifeste également par le retour de crimes de masses et de génocides.
- La hiérarchie des puissances est redistribuées : les États-Unis ne sont qu'un temps les « gendarmes du monde », rôle remis en cause avec les attentats du 11 septembre 2001. L'ONU est de plus en plus impliquée dans la gestion des conflits, sans qu'elle parvienne toujours à maintenir la paix. Les puissances émergentes font leur arrivée sur la scène internationale.
- Une nouvelle gouvernance mondiale voit le jour : le G20 gère les crises économiques, les COP gèrent les crises environnementales, la CPI juge les crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Le sort des migrants est de plus en plus pris en compte, comme la gestion de la pandémie de Covid-19.